

VOLLEY - BALL



COMITE DE L'ISERE

B.D.I.

Bulletin Départemental d'Informations

Saison 2015-2016

Décembre 2015

SOMMAIRE

✚	REGLEMENTS GENERAUX DES CHAMPIONNATS JEUNES FORMULE PLATEAU (MINI-VOLLEY ET VOLLEY 6X6)	4
	▪ ENGAGEMENTS	4
	▪ DEROULEMENT DES PLATEAUX	4
	▪ CLASSEMENTS	4
	▪ TOURNOIS QUALIFICATIFS AUX FINALES REGIONALES M 12 – M 13 – M 15	5
	▪ DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION EN MATIERE D'EQUIPES JEUNES	6
	▪ CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATEUR DE PLATEAU	6
✚	DEROULEMENT DES TOURNOIS SMASHY – M 11 (1X1)	7
	▪ REGLES	7
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL POUSSINS –M 12 (2X2 - 3X3)	8
	▪ REGLEMENT SPORTIF	8
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS – M 13 (3X3)	9
	▪ REGLEMENT SPORTIF	9
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS – M 13 (4X4)	10
	▪ REGLEMENT SPORTIF	10
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES/CADETS – M 15/M 17 (4X4)	11
	▪ REGLEMENT SPORTIF	11
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES/CADETS – M 15/M 17 (6X6)	12
	▪ REGLEMENT SPORTIF	12
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT <i>PRE-REGIONAL JEUNES MASCULIN</i>	13
	▪ REGLEMENT GENERAL	13
	▪ DEROULEMENT	13
	▪ ARBITRAGE	13
	▪ REGLEMENT SPORTIF	13
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS MASCULIN <i>DEPARTEMENTAL</i>	14
	▪ REGLEMENT GENERAL	14
	▪ DEROULEMENT	14
	▪ ARBITRAGE	14
	▪ REGLEMENT SPORTIF	14
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIOR MASCULIN <i>PRE-REGIONAL D'ACCESSION</i>	15
	▪ REGLEMENT GENERAL	15
	▪ DEROULEMENT	15
	▪ ARBITRAGE	15
	▪ REGLEMENT SPORTIF	15
	▪ REGLEMENT POUR L'ACCESSION EN REGIONAL 2 ET LE TOURNOI QUALIFICATIF REGIONAL	16
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT <i>PRE-REGIONAL JEUNES FEMININ</i>	17
	▪ REGLEMENT GENERAL	17
	▪ DEROULEMENT	17
	▪ ARBITRAGE	17
	▪ REGLEMENT SPORTIF	17
✚	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ <i>DEPARTEMENTAL</i>	19
	▪ REGLEMENT GENERAL	19
	▪ DEROULEMENT	19
	▪ ARBITRAGE	19
	▪ REGLEMENT SPORTIF	19

+	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ <i>PRE-REGIONAL D'ACCESSION</i>	20
	▪ REGLEMENT GENERAL	20
	▪ DEROULEMENT	20
	▪ ARBITRAGE	20
	▪ REGLEMENT SPORTIF	20
	▪ REGLEMENT POUR L'ACCESSION EN REGIONAL 2 ET LE TOURNOI QUALIFICATIF REGIONAL	20
+	DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT 4X4 SENIORS	22
	▪ REGLEMENT GENERAL	22
	▪ DEROULEMENT	22
	▪ ARBITRAGE	22
	▪ REGLEMENT SPORTIF	22
+	DEROULEMENT DE LA COUPE DE L'ISERE	23
	▪ REGLEMENT GENERAL	23
	▪ DEROULEMENT	23
	▪ ARBITRAGE	23
	▪ REGLEMENT SPORTIF	23
+	TARIFICATION 2015/2016	24
	▪ TARIFICATION	24
	▪ AMENDES ET DROITS	25

REGLEMENTS GENERAUX DES CHAMPIONNATS JEUNES FORMULE PLATEAU (MINI-VOLLEY et VOLLEY 6x6)

ENGAGEMENTS

* Une équipe peut s'engager en cours de championnat, mais doit au préalable en prévenir le Comité.

* En cas **d'absence à un plateau**, une équipe doit prévenir le comité par mail au plus tard le vendredi midi précédent le plateau. Passé ce délai, l'équipe doit prévenir directement l'organisateur du plateau par téléphone.

En cas d'absence non prévenue à minima 30 minutes avant le début du plateau, l'équipe sera sanctionnée d'un « carton jaune » visible sur le classement du championnat et le club et l'entraîneur seront avertis par le comité.

A la seconde absence de ce type, l'équipe recevra un « carton orange » visible sur le classement du championnat et l'excluant du plateau suivant.

A la troisième absence, l'équipe sera sanctionnée d'un « carton rouge » et sera exclue du championnat.

* Dans le cadre des clubs jeunes, le club parrain est autorisé à regrouper ses licenciés et ceux de ses clubs jeunes pour constituer une à plusieurs équipes.

DEROULEMENT DES PLATEAUX

* Le championnat se déroule sous forme de tournois comprenant 1 à 4 poules de niveau.

* **Lorsque vous avez 2 équipes ou plus sur le même lieu d'un tournoi**, il est interdit de faire "naviguer" un ou plusieurs joueurs d'une équipe à une autre.

Une fois l'inscription de vos joueurs sur la feuille de plateau (avec la numérotation des équipes), et le premier match effectué d'une des équipes, vous ne pouvez plus permuter vos joueurs y compris pour compléter une équipe temporairement (de 3 pour jouer à 4, de 2 pour jouer à 3, de 5 pour jouer à 6).

Cependant en cas de blessure d'un joueur de l'équipe "1" (mettant alors l'équipe forfait par sous effectif), il est possible de le remplacer par un joueur de l'équipe "2", qui de ce fait ne pourra plus jouer dans son équipe d'origine.

Dans l'autre cas, si un joueur de l'équipe "1" remplace un joueur de l'équipe "2", les résultats ne seront pas alors comptabilisés.

* **La constitution des poules et l'élaboration de la formule sportive** s'établiront sous la responsabilité d'un « référent » désigné par la Commission Sportive ou bien de l'organisateur recevant le plateau. Elles devront être fonction :

- du nombre d'équipes présentes le jour du tournoi,
- des résultats et des classements des tournois précédents
- du niveau des équipes,
- et du nombre de terrains disponibles.

* La désignation des arbitres sera effectuée par l'organisateur de plateau (joueurs des équipes en attente ou managers).

* **La présence d'un responsable adulte d'équipe est obligatoire sur chaque plateau; Son nom doit être inscrit sur la feuille de plateau. Il doit être licencié FFVB. Exceptionnellement, un accompagnateur occasionnel et non licencié peut remplir ce rôle de responsable et inscrire son nom sur la feuille de plateau sans risque de pénalité.**

CLASSEMENTS

* A l'issue de chaque tournoi, un classement sera effectué avec une attribution de points en fonction du nombre total d'équipes engagées dans le championnat.

Exemple : si 10 équipes sont engagées, le 1^{er} du tournoi aura 10 points, le 2^{ème} aura 9 points,... le dernier aura 1 point.

* L'équipe classée première de ce championnat est titrée Championne Départementale.

En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points seront départagés dans l'ordre par :

- le nombre de fois auquel ils ont terminé premier d'un tournoi

- le nombre de fois auquel ils ont terminé deuxième d'un tournoi.

* Les équipes composées d'un ou plusieurs joueurs hors catégorie seront classées mais ne pourront prétendre au titre départemental et à un podium.

TOURNOIS QUALIFICATIFS AUX FINALES REGIONALES M 12 – M 13 – M 15

*** Une seule équipe par club pourra s'inscrire et participer à ces qualifications.**

*** Si deux équipes du même club sont engagées en M12 et M13, ou en M15 4x4 et 6x6, et dans le cas où les compétitions M12 et M13, M15 4x4 et 6x6 ne sont pas aux mêmes dates ou aux mêmes horaires, un joueur ne pourra pas participer (inscription sur la feuille de match vaut participation) aux 2 compétitions. Dans le cas contraire les 2 équipes seront déclassées.**

* La constitution des poules et l'élaboration de la formule sportive seront établies par la CDS, en fonction du nombre d'équipes engagées, des résultats et des classements des tournois précédents, du niveau des équipes et du nombre de terrains mis à disposition par le club organisateur.

* En poussin(e)s, M 12, 1 plateau sera organisé en 3x3 (Règlement régional).
Les deux équipes terminant premières sont qualifiées pour la finale régionale.

* En benjamin(e)s, M 13, 1 plateau sera organisé en 4x4 (Règlement officiel FFVB).
Les deux équipes terminant premières sont qualifiées pour la finale régionale.

* En minim(e)s, M 15, 1 plateau sera organisé en 4x4 (Règlement régional) et en 6x6 (Règlement officiel FFVB).
L'équipe terminant première est qualifiée pour la finale régionale.

DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION EN MATIERE D'EQUIPES JEUNES

CODIFICATION DES RESULTATS EN MINI-VOLLEY

Pour permettre aux clubs le suivi de leurs obligations durant la saison, la CDS utilisera au niveau des résultats en mini-volley la codification suivante :

Chiffre bleu = * 1 équipe en 4X4 composée uniquement de 3 joueurs = **0 unité**

Chiffre rouge = * Equipe composée d'un à plusieurs joueurs hors catégorie

Chiffre noir = * 1 équipe 2X2 composée de 2 à 3 joueurs = $\frac{1}{2}$ **unité**

* 1 équipe 3X3 ou 4X4 composée de 4 à 7 joueurs = **1 unité**

* 2 équipes en 3X3 totalisant 6 joueurs = **1 unité**

* 2 équipes en 4X4 totalisant au moins 8 joueurs = **2 unités**

* 1 équipe en minime composée de 4 à 5 joueurs en championnat 4X4 = **1 unité**

* 1 équipe en minime composée de 6 à 11 joueurs en championnat 6X6 = **1 unité**

0 = Equipe incomplète

Les équipes mixtes (de deux à plusieurs clubs) ne sont pas classées, sauf si regroupement de licenciés officialisé.

CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATEUR DE PLATEAU

Il est recommandé à l'organisateur du plateau de ne pas être en même temps le manager d'une équipe participante au plateau. Il doit être disponible pour superviser le plateau. Il doit être licencié FFVB.

Tâches à effectuer :

* Accueil des équipes, vérification des licences, remplissage de la feuille de plateau. **L'utilisation de la feuille de plateau officielle est recommandée.**

* Elaboration et organisation de la formule sportive (en cas d'absence d'un « référent »).

* Centralisation des résultats et établissement du classement.

* Envoi de la feuille de plateau au Comité de l'Isère, avant le mardi suivant le tournoi.

Ne pas oublier :

- Les sifflets, les tablettes, les crayons et des feuilles de résultats,

- Le balisage du terrain (antennes, scotch),

- **Les scorers**

- Les ballons d'échauffement et de match.

DEROULEMENT DES **TOURNOIS SMASHY** – M 11 (1x1)

REGLES

Pour commencer, les enfants sont classés par niveau de pratique, déterminé par leur entraîneur.

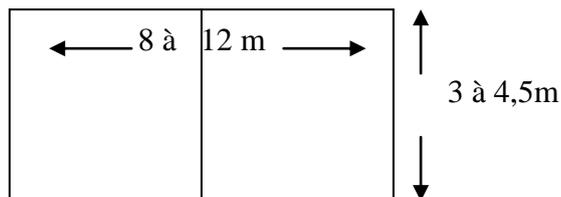
- Matchs 1 contre 1
- **Chi-Fu-Mi** pour déterminer qui fait le 1^{er} engagement
- Service en alternance : joueur A, puis joueur B, puis joueur A, etc ...
- Durée des matchs de 5 minutes, en montée-descente
- Si égalité à l'issue du match => **Chi-Fu-Mi**, puis **ballon en Or**, sans blocage de balle
 - Le joueur qui gagne monte d'un terrain
 - Le joueur qui perd descend d'un terrain
- Dimensions des terrains : de 3mx3m à 3m50mx3m50.
- Hauteur du filet de 2m à 2m10
- Trois niveaux de jeu avec des règles aménagées:
 1. **Niveau 3 : Attraper/Lancer/Pousser** :
 - 1^{er} contact libre (bloqué ou frappé)
 - Frappe basse à deux mains autorisée
 - Nombre de contacts libres, **3 au maximum**
 - Engagement en passe haute à dix doigts (le joueur est dans le terrain)
 2. **Niveau 2 : Attraper/Lancer/Pousser** :
 - Manchette et frappe basse à deux mains autorisée
 - Nombre de contacts libres, **3 au maximum**
 - Engagement en passe haute à dix doigts
 1. **Niveau 1 : Jeux sans blocage du ballon** :
 - Je ne peux jamais bloquer le ballon
 - La manchette est autorisée
 - La frappe basse à deux mains interdite
 - Nombre de contact : **3 au maximum**
 - Engagement en passe haute à dix doigts (le joueur est dans le terrain)

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL POUSSINS –M 12 (2x2 - 3x3)

REGLEMENT SPORTIF

Année de naissance : **2006-2005-2004** et 2003 (1^{ère} année de pratique ou joueurs ne pouvant constituer une équipe dans leur catégorie d'âge)

Dimensions du terrain :



Hauteur du filet : 2,00 m

Nombre de joueurs : **2 à 3 (+ 1 remplaçant)**

Une équipe peut être mixte (mais doit jouer dans le championnat masculin)

Changements :

Dans le cas où l'équipe possède 1 remplaçant, la règle de participation peut-être appliquée, c'est-à-dire qu'il y aura un changement obligatoire de joueur à chaque rotation à la position du serveur (poste 1).

Dans l'autre cas, le manager peut effectuer **2 changements de joueur (libres)**.

Service :

Par en dessous (cuillère) ou en passe haute (si il y a 2 niveaux de jeu minimum).

Le service peut être effectué à partir des 3m (avec accord des managers)

Le service par au-dessus (tennis) est interdit.

Un même joueur ne peut exécuter **plus de 3 services consécutifs**, pour éviter le contrôle du match par un seul serveur. Il y a rotation et changement de serveur.

Règlements spécifiques :

Afin de favoriser les échanges, certains aménagements de règles pourront être mis en place par la CDS sur les niveaux les plus bas.

Rotation et positions :

Tous les joueurs doivent servir (chacun à leur tour).

La position des joueurs sur le terrain est libre.

Il n'y a pas de joueur arrière.

Temps mort :

Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set.

Il n'y a pas de temps mort technique.

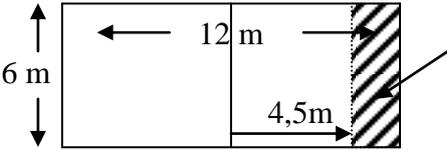
Ballon recommandé :

MIKASA MGV 200 ou MOLTEN SSVP 4-200 ou MOLTEN V5M2000L

Dans le cas d'un accord entre tous les responsables des équipes concernées et le « référent technique », la CDS autorise de modifier le règlement ci-dessus, notamment si le niveau des équipes le demande.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS – M 13 (3x3)

REGLEMENT SPORTIF

<u>Année de naissance :</u>	2004-2003 et 2002 (1ère année de pratique ou joueurs ne pouvant constituer une équipe dans leur catégorie d'âge)
<u>Dimensions du terrain :</u>	 <p>The diagram shows a rectangular court with a total width of 6 m and a total length of 12 m. A shaded area on the right side, 4.5 m wide, is labeled 'Zone d'aménagement du service'. Arrows indicate the dimensions: 6 m for the width, 12 m for the total length, and 4.5 m for the service zone width.</p>
<u>Hauteur du filet :</u>	2,10 m
<u>Nombre de joueurs :</u>	3 (+ 2 remplaçants maximum). Une équipe composée de <u>2 joueurs</u> peut participer, mais ne sera pas classée.
<u>Changements :</u>	Dans le cas où l'équipe possède 1 à 2 remplaçants, la règle de participation <u>peut-être</u> appliquée, c'est-à-dire qu'il y aura un changement obligatoire de joueur à chaque rotation à la position du serveur. Dans l'autre cas, le manager peut effectuer 3 changements de joueurs (libres) .
<u>Services :</u>	Le service doit être obligatoirement effectué <u>par en dessous</u> . Possibilité d'une zone d'aménagement du service à 4,5 m du filet. Un même joueur ne peut exécuter plus de 3 services consécutifs , pour éviter le contrôle du match par un seul serveur. Il y a rotation et changement de serveur
<u>Rotation et positions :</u>	Tous les joueurs doivent servir (chacun à leur tour). Il n'y a pas de joueur arrière. La position des joueurs sur le terrain est libre.
<u>Temps mort :</u>	Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set. Il n'y a pas de temps mort technique.
<u>Ballon recommandé :</u>	MIKASA MGV 230 ou MOLTEN SSVP 4-230 ou MOLTEN V5M2501L

Dans le cas d'un accord entre tous les responsables des équipes concernées et le « référent technique », la CDS autorise de modifier le règlement ci-dessus, notamment si le niveau des équipes le demande.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS – M 13 (4x4)

REGLEMENT SPORTIF

<u>Année de naissance :</u>	2004-2003 et 2002 (1 ^{ère} année de pratique ou joueurs ne pouvant constituer une équipe dans leur catégorie d'âge)
<u>Dimensions du terrain :</u>	14m x7m
<u>Hauteur du filet :</u>	2,10 m (féminin et masculin)
<u>Nombre de joueurs :</u>	4 (+ 2 remplaçants maximum) Une équipe composée de <u>3 joueurs</u> peut participer et être classée au général.
<u>Changements :</u>	Dans le cas où l'équipe possède 1 à 2 remplaçants, la règle de participation <u>peut-être</u> appliquée, c'est-à-dire qu'il y aura un changement obligatoire de joueur à chaque rotation à la position du serveur (poste 1) ou du poste 2. Dans l'autre cas, le manager peut effectuer 4 changements de joueurs (libres) . Cependant, le joueur en position 1 ne pourra remplacer le joueur de la position 2.
<u>Service :</u>	Un même joueur ne peut exécuter plus de 3 services consécutifs , pour éviter le contrôle du match par un seul serveur. Il y a rotation et changement de serveur.
<u>Rotation et positions :</u>	Le joueur poste 1 doit obligatoirement servir, il se retrouve arrière. Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit : La position 1 sera celle du joueur arrière, La position 2 sera celle du joueur avant droit, La position 3 sera celle du joueur avant centre, La position 4 sera celle du joueur avant gauche. <u>Positions relatives des joueurs entre eux (au moment de la frappe du ballon au service) :</u> Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet) Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avants.
<u>Temps mort :</u>	Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set. Il n'y a pas de temps mort technique.
<u>Ballon recommandé :</u>	MIKASA MGV 230 ou MOLTEN SSVP 4-230 ou MOLTEN V5M2501L

Dans le cas d'un accord entre tous les responsables des équipes concernées et le « référent technique », la CDS autorise de modifier le règlement ci-dessus, notamment si le niveau des équipes le demande.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES/CADETS – M 15/M 17 (4x4)

REGLEMENT SPORTIF

<u>Année de naissance :</u>	2002-2001-2000-1999
<u>Dimensions du terrain :</u>	14 à 15m x 7 à 7,5m
<u>Hauteur du filet :</u>	2,10 m à 2.17m (féminin) 2,24 m (masculin)
<u>Nombre de joueurs :</u>	4 (+ 2 remplaçants maximum) Une équipe composée de <u>3 joueurs</u> peut participer et être classée au général.
<u>Changements :</u>	Dans le cas où l'équipe possède 1 à 2 remplaçants, la règle de participation <u>peut-être</u> appliquée, c'est-à-dire qu'il y aura un changement obligatoire de joueur à chaque rotation à la position du serveur (poste 1) ou du poste 2. Dans l'autre cas, le manager peut effectuer 4 changements de joueurs (libres) . Cependant, le joueur en position 1 ne pourra remplacer le joueur de la position 2
<u>Service :</u>	Un même joueur ne peut exécuter plus de 3 services consécutifs , pour éviter le contrôle du match par un seul serveur. Il y a rotation et changement de serveur.
<u>Rotation et positions :</u>	Le joueur poste 1 doit obligatoirement servir, il se retrouve arrière. Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit : La position 1 sera celle du joueur arrière, La position 2 sera celle du joueur avant droit, La position 3 sera celle du joueur avant centre, La position 4 sera celle du joueur avant gauche. <u>Positions relatives des joueurs entre eux (au moment de la frappe du ballon au service) :</u> Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet) Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avants.
<u>Temps mort :</u>	Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set. Il n'y a pas de temps mort technique.
<u>Ballon recommandé :</u>	MOLTEN VL58L, MIKASA MVA 300, MOLTEN V5M4500 ou MOLTEN V54000
<u>Titre Départemental :</u>	Le titre départemental minimes sera décerné à l'équipe (composée uniquement de minimes/benjamins sur tous les plateaux) la mieux classée au général.

Dans le cas d'un accord entre tous les responsables des équipes concernées et le « référent technique », la CDS autorise de modifier le règlement ci-dessus, notamment si le niveau des équipes le demande.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MINIMES/CADETS – M 15/M 17 (6x6)

REGLEMENT SPORTIF

<u>Année de naissance :</u>	2002-2001-2000-1999
<u>Dimensions du terrain :</u>	18m x 9m
<u>Hauteur du filet :</u>	2,10 m à 2,24m (filles) – 2.17m préconisé 2,24 m à 2,35m (garçons)
<u>Nombre de joueurs :</u>	6 (+ 4 remplaçants maximum) Une équipe composée de 5 joueurs peut participer aux tournois, cependant seuls 2 plateaux pourront être comptabilisés pour le classement général.
<u>Changements :</u>	Dans le cas où l'équipe possède 1 seul remplaçant, la règle de participation <u>peut-être</u> appliquée, c'est-à-dire qu'il y aura un changement obligatoire de joueur à chaque rotation à la position du serveur (poste 1) ou du poste 2. Dans l'autre cas, le manager peut effectuer ces remplacements <u>de joueur à joueur</u> : - 2 changements par set (1 remplaçant), - 4 changements par set (2 remplaçants) - 6 changements par set (3 à 4 remplaçants)
<u>Service :</u>	Un même joueur ne peut exécuter plus de 3 services consécutifs , pour éviter le contrôle du match par un seul serveur. Il y a rotation et changement de serveur.
<u>Rotation et positions :</u>	L'ordre de rotation est déterminé par la formation de départ de chaque set. <u>Positions relatives des joueurs entre eux (au moment de la frappe du ballon au service) :</u> Les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet) Les joueurs arrières de l'équipe en réception doivent se positionner dans l'ordre 1, 6, 5 de droite à gauche du terrain (en regard du filet). Chaque joueur de la ligne avant doit être placé plus loin du filet que son avant correspondant (1 derrière 2, 6 derrière 3, 5 derrière 4)
<u>Temps mort :</u>	Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set. Il n'y a pas de temps mort technique.
<u>Ballon recommandé :</u>	MOLTEN VL58L, MOLTEN V5M4500 ou MOLTEN V54000
<u>Titre Départemental :</u>	Le titre départemental minimes sera décerné à l'équipe (composée uniquement de minimes/benjamins sur tous les plateaux) la mieux classée au général.

Dans le cas d'un accord entre tous les responsables des équipes concernées et le « référent technique », la CDS autorise de modifier le règlement ci-dessus, notamment si le niveau des équipes le demande.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT *PRE-REGIONAL JEUNES MASCULIN*

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent **le samedi**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * La hauteur du filet est à 2,35m
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés pour le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5, sans perte du match par pénalité ou forfait.
Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * Pour participer à ce championnat, les équipes doivent posséder des licences « compétition volley-ball».
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Pré-Régionale Jeunes

DEROULEMENT

- * 1^{ère} phase en formule plateaux.
- * 2^{ème} phase en formule championnat : Toutes les équipes se rencontrent en matchs aller-retour en 3 sets gagnants de 25 pts.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de : rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :

- le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matchs.
- le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

LE SYSTEME 3+1 :

Afin d'augmenter le temps de jeu de chaque équipe, et de donner également plus de temps de jeu aux "remplaçants" (sans impacter sur le gain d'un match), les matchs se déroulent en 3 sets gagnants, avec un minimum de 4 sets.

Si une équipe gagne 3 sets à 0, un 4ème set est effectué.

Si ce dernier est remporté par l'équipe vainqueur, il ne sera pas comptabilisé dans le résultat final, qui restera de 3/0.

Dans le cas contraire, si l'équipe qui perd (3 sets à 0) remporte ce 4ème set, ce dernier sera comptabilisé, et le score final sera alors de 3 sets à 1.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS MASCULIN *DEPARTEMENTAL*

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent **en semaine (hors week-end)**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * Pour participer à ce championnat, les équipes peuvent jouer avec des licences « compétilib ».
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés pour le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5, sans perte du match par pénalité ou forfait.
Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Départementale.

DEROULEMENT

- * 1^{ère} phase en formule championnat. Toutes les équipes se rencontrent en match aller simple en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * En 2^{ème} phase, si aucune équipe supplémentaire ne s'inscrit dans le championnat, les équipes se rencontreront en matchs retours en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * A l'issue de ce classement (3^{ème} phase), les 3 premières équipes se rejouent en match aller/retour (4 matchs sur 6 journées).
Idem pour les équipes classées de 4 à 6.
Les résultats des 2 premières phases entre les équipes d'une même poule restent acquis.

Seules les équipes s'étant engagées initialement en Pré-Régional pourront prétendre à l'accession en Régionale 2.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de :
rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :
 - le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matches.
 - le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIOR MASCULIN

PRE-REGIONAL D'ACCESSION

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent **le samedi**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * La hauteur du filet est à 2,43m
- * Pour participer à ce championnat, les équipes doivent posséder des licences « compétition volley-ball».
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés pour le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5, sans perte du match par pénalité ou forfait. Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Pré-Régionale.

DEROULEMENT

- * 1^{ère} phase en formule championnat. Toutes les équipes se rencontrent en match aller simple en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * En 2^{ème} phase, si aucune équipe supplémentaire ne s'inscrit dans le championnat, les équipes se rencontreront en matchs retours en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * A l'issue de ce classement (3^{ème} phase), les 3 premières équipes se rejouent en match aller/retour (4 matchs sur 6 journées).
Idem pour les équipes classées de 4 à 6.
Les résultats des 2 premières phases entre les équipes d'une même poule restent acquis.

Seules les équipes s'étant engagées initialement en Pré-Régional pourront prétendre à l'accession en Régionale 2.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de :
rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :
 - le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matchs.
 - le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

REGLEMENT POUR L'ACCESSION EN REGIONAL 2 ET LE TOURNOI QUALIFICATIF REGIONAL

* Le classement général final de la saison déterminera les équipes qui peuvent prétendre à la montée en championnat Régional 2.

* Les équipes qui pourront prétendre à la montée en championnat Régional 2 seniors devront répondre à 4 conditions :

- 1- Ne pas avoir d'équipe évoluant en championnat Régional 2 seniors en position de maintien ou de descente.
- 2- Ne pas avoir d'équipe évoluant en Régional 1 en position de descente pour la saison 2015 – 2016.
- 3- Terminer dans les 4 premiers du championnat Pré-Régional d'Accession ;
Dans le cas d'un championnat mixte (Départemental + Pré-régional), le prétendant à la montée sera le mieux classé des équipes Pré-régionales, jusqu'au 4^{ème} mieux classé Pré-régional.
- 4- L'équipe est entièrement composée de joueurs possédant des licences « compétition volley-ball ».

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT *PRE-REGIONAL JEUNES FEMININ*

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent **le samedi**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * La hauteur du filet est à 2,24m
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés dans le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5 joueurs sans perte du match par pénalité ou forfait. Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * Afin d'éviter le contrôle du match par une seule serveuse, une même joueuse ne pourra exécuter **plus de 3 services consécutifs**. Il y a rotation et changement de serveuse. Cette règle s'appliquera dans les phases de brassage et dans la poule de niveau 2 et 3.
- * Pour participer à ce championnat, les équipes doivent posséder des licences « compétition volley-ball».
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Pré-Régionale Jeunes

DEROULEMENT

- * Suite à un plateau de brassage, nous établirons un classement, et nous constitueront 2 poules de niveau (A et B).
 - * 1^{ère} phase en formule championnat. Toutes les équipes se rencontrent en match aller ou aller-retour en 3 sets gagnants de 25 pts.
 - * En 2^{ème} phase, les 4 premières équipes de la poule A joueront les places 1 à 4 en match aller ou aller-retour. Le 5^{ème} et le 6^{ème} de la poule A + les 2 premiers de la poule B joueront les places 5 à 8 en match aller ou aller-retour. Les 4 derniers de la poule B joueront les places 9 à 12 en match aller ou aller-retour.
- Les résultats de la première phase ne seront pas comptabilisés.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de : rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :
 - le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matches.
 - le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

LE SYSTEME 3+1 :

Afin d'augmenter le temps de jeu de chaque équipe, et de donner également plus de temps de jeu aux "remplaçants" (sans impacter sur le gain d'un match), les matchs se déroulent en 3 sets gagnants, avec un minimum de 4 sets.

Si une équipe gagne 3 sets à 0, un 4ème set est effectué.

Si ce dernier est remporté par l'équipe vainqueur, il ne sera pas comptabilisé dans le résultat final, qui restera de 3/0.

Dans le cas contraire, si l'équipe qui perd (3 sets à 0) remporte ce 4ème set, ce dernier sera comptabilisé, et le score final sera alors de 3 sets à 1.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ

DEPARTEMENTAL

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent **en semaine (hors week-end)**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * Pour participer à ce championnat, les équipes peuvent jouer avec des licences « compélib ».
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés pour le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5, sans perte du match par pénalité ou forfait. Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Départementale.

DEROULEMENT

- * 1^{ère} phase en formule championnat. Toutes les équipes se rencontrent en match aller simple en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * En 2^{ème} phase, 2 à 3 poules de niveau seront constituées en fonction des résultats de la 1^{ère} phase.
 - Si 3 poules de 4 équipes, les équipes se rencontreront en match aller-retour (les résultats de la 1^{ère} phase ne seront pas comptabilisés).
 - Si 2 poules de 6 équipes, les équipes se rencontreront en match aller simple (les résultats de la 1^{ère} phase entre les équipes d'une même poule restent acquis).

Seules les équipes s'étant engagées initialement en Pré-Régional pourront prétendre à l'accession en Régionale 2.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de :
rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :
 - le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matches.
 - le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ

PRE-REGIONAL D'ACCESSION

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent le **samedi**, sauf si accord de l'équipe adverse.
- * Pour participer à ce championnat, les équipes doivent posséder des licences « compétition volley-ball».
- * Une équipe composée de 5 joueurs peut participer à une rencontre, cependant seuls 2 matchs (les 2 premiers s'étant joués à 5) pourront être comptabilisés pour le classement. Dans le cas d'un 3^{ème} match joué à 5, ce dernier sera considéré comme perdu par pénalité.
- * Si une équipe se présente avec 6 joueurs lors d'un match et que l'un d'entre eux se blesse pendant la rencontre, cette dernière pourra continuer à se dérouler à 5, sans perte du match par pénalité ou forfait.
Pendant toutes les rotations, l'équipe pourra jouer avec 3 avants et 2 arrières.
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Pré-Régionale.

DEROULEMENT

- * 1^{ère} phase en formule championnat. Toutes les équipes se rencontrent en match aller simple en 3 sets gagnants de 25 pts.
- * En 2^{ème} phase, 2 à 3 poules de niveau seront constituées en fonction des résultats de la 1^{ère} phase.
 - Si 3 poules de 4 équipes, les équipes se rencontreront en match aller-retour (les résultats de la 1^{ère} phase ne seront pas comptabilisés).
 - Si 2 poules de 6 équipes, les équipes se rencontreront en match aller simple (les résultats de la 1^{ère} phase entre les équipes d'une même poule restent acquis).

ARBITRAGE

- Désignation des arbitres et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Dans les épreuves par addition de points excluant l'élimination directe, le classement s'effectue à raison de :
rencontre gagnée = 2 points, perdue = 1 point, perdue par pénalité = 1 point (0/25-0/25/-0/25), perdue par forfait = 0 point (0/25-0/25/-0/25).
- En cas d'égalité de point en fin d'épreuves, les clubs comptant un même nombre de points sont départagés dans l'ordre par :
 - le quotient sets gagnés / sets perdus, sur l'ensemble des matches.
 - le quotient points de sets gagnés / points de sets perdus, sur l'ensemble des rencontres (par phase).

REGLEMENT POUR L'ACCESSION EN REGIONAL 2 ET LE TOURNOI QUALIFICATIF REGIONAL

- * Le classement général final de la saison déterminera les équipes qui peuvent prétendre à la montée en championnat Régional 2.
- * Les équipes qui pourront prétendre à la montée en championnat Régional 2 seniors devront répondre à 4 conditions :

- 1- Ne pas avoir d'équipe évoluant en championnat Régional 2 seniors en position de maintien ou de descente.
- 2- Ne pas avoir d'équipe évoluant en Régional 1 en position de descente pour la saison 2015 – 2016.
- 3- Terminer dans les 4 premiers du championnat Pré-Régional d'Accession
Dans le cas d'un championnat mixte (Départemental + Pré-régional), le prétendant à la montée sera le mieux classé des équipes Pré-régionales, jusqu'au 4^{ème} mieux classé Pré-régional.
- 4- L'équipe est entièrement composée de joueurs possédant des licences « compétition volley-ball ».

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT 4x4 SENIORS

REGLEMENT GENERAL

- * Pour participer à ce championnat, les équipes peuvent jouer avec des licences « compélib ».
- * La constitution des équipes est libre. Il n'est donc pas obligatoire que les joueurs soient licenciés dans le même club.
- * Une fille au minimum sur le terrain (pour les équipes mixte).
- * Les matchs se jouent en semaine (hors week-end).
- * L'équipe classée première du championnat est titrée Championne Départementale.

DEROULEMENT

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).

**Le règlement est laissé à la discrétion des 2 équipes.
Cependant voici quelques recommandations :**

<u>Dimensions du terrain :</u>	18m x 7m ou 14m x 9m ou 16m x 8m (Si les 2 équipes ne trouvent pas de terrain d'entente sur la dimension, c'est le club recevant qui décide en dernier ressort)
<u>Hauteur du filet :</u>	2,24 m en féminin 2,43 m en masculin 2,35m en mixte
<u>Nombre de joueurs :</u>	4 (+ 2 remplaçants maximum)
<u>Changements :</u>	Les changements sont libres et sont illimités
<u>Rotation et positions :</u>	La rotation des joueurs au service est obligatoire. Le joueur poste 1 doit obligatoirement servir, il se retrouve arrière. Les 4 positions des joueurs sur le terrain sont numérotées comme suit : La position 1 sera celle du joueur arrière, La position 2 sera celle du joueur avant droit, La position 3 sera celle du joueur avant centre, La position 4 sera celle du joueur avant gauche.
<u>Equipement :</u>	Les maillots numérotés ne sont pas obligatoires
<u>Arbitrage</u>	L'auto-arbitrage est possible
<u>Temps mort :</u>	Une équipe a droit à 2 temps morts de 30'' par set. Temps mort technique possible



DEROULEMENT DE LA COUPE DE L'ISERE

REGLEMENT GENERAL

- * Les matchs se jouent en semaine (hors week-end).
- * La constitution des équipes est libre. Il n'est donc pas obligatoire que les joueurs soient licenciés dans le même club.
- * Il n'y a pas de liste de joueur établi, n'importe quel joueur du club peut intégrer à tout moment l'équipe.
- * **Un joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes de clubs différents.**
- * L'équipe vainqueur communique le résultat par mail au comité le lendemain matin suivant la rencontre (il n'y a pas de saisie internet).
- * L'équipe recevante envoie la feuille de match au comité.
 - L'équipe qui reçoit pour le premier match est celle qui est la moins bien classée, puis priorité ensuite à celle qui a le moins reçue.
 - Si les 2 équipes ont reçu autant de fois chacune, c'est celle qui ce sera déplacée le plus qui recevra.
 - Si les 2 équipes ont reçu et se sont déplacées autant de fois chacune, dans le cas où un match les a déjà opposé, le club recevant (du match initial) devra se déplacer.
 - Dans tous les autre cas, ce sera un tirage au sort qui désignera l'équipe recevante.

DEROULEMENT

- La compétition se déroule selon le principe de la double élimination.
- Chaque équipe fait au minimum 2 matchs. Quand une équipe perd 2 rencontres, elle est éliminée de la compétition.

ARBITRAGE

- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant.
- Pas d'indemnités.

REGLEMENT SPORTIF

- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).

TARIFICATION 2015/2016

TARIFICATION

* Adhésion :

Club Civil (1ère affiliation) :	0 €	les 2 premières saisons
Club Jeunes :	0 €	
Club Civil (Renouvellement) :		
50 licenciés et +	188,00 €	/club
20 licenciés et +	94,00 €	/club
19 licenciés et -	57 €	/club

* Participation au fonctionnement du Comité :

- Pour les Clubs isérois (/licencié)		8,25 € Licence dirigeant
		8,25 € Licence compétilib
		16,50 € Licence compétition volley-ball
		0 € Licence compétition beach volley
		0 € Licence découverte, licence événementielle
		0 € Mutations
		0 € Clubs jeunes (création)
		8 licences jeunes gratuites pour la 1ère affiliation
- Pour le Comité de Savoie :	28,00 €	/ Equipe senior

* Stages de formation :

Educateur Ecoles de volley-ball	65 €	/stagiaire <i>pour les nouveaux clubs 1 stagiaire et +</i>
Joueurs (Sélection)		Part Club : 5 €/journée de stage/stagiaire Part Famille : 9 €/journée de stage
Joueurs (Perfectionnement)		Part Club : 5 €/journée de stage/stagiaire plafonnée à 200 € sur la saison sportive. remise de 50% pour le club qui accueille Part Famille : 9 €/journée de stage

* Engagement des équipes :

Championnat 6x6	132,00 €	/ équipe (<i>gratuit au-delà de 2 équipes du même sexe et dans un même championnat</i>)
Championnat 4x4 seniors	20,00 €	/ équipe
Coupe de l'Isère	20,00 €	/ équipe
Plateaux Jeunes		
6x6	77,50 €	}
4x4 / 3x3	53,80 €	
2x2	36,50 €	

gratuit au-delà de 2 équipes du même sexe

AMENDES ET DROITS

Objet	Montant	RGED
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Licence non présentée ou sans photo</u> A partir de la 4^{ème} journée ou plateau 	6€/licence	Art.13
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Report de match</u> <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 7 jours avant le match prévu au calendrier - Moins de 24h avant le match prévu au calendrier <p style="margin-left: 40px;">Amende reversée au club pénalisé</p>	15€ 30€	Art.4
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Feuille de match incomplète</u> Mal tenue ou non réglementaire 	5€	Art. 6
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Résultat communiqué ou saisi dans les délais</u> Mais feuille de match parvenue hors délai : <ul style="list-style-type: none"> - De 7 à 15 jours après la date de la rencontre - De 15 jours et 1 mois - Supérieur à 1 mois 	15€ 30€ 60€ et match perdu par pénalité	Art.17 Art.17 Art.20
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Résultat non communiqué ou saisi hors délais (j+8)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat non communiqué plus d'un mois après la rencontre 	20€ 90€ et match perdu par forfait	Art.17 Art.17 et Art.20
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rencontre perdue par forfait</u> Amende reversée au club pénalisé 	90€	Art.19
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rencontre perdue par pénalité</u> 	60€	Art.19
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Feuille de match non parvenue</u> <ul style="list-style-type: none"> - mais résultat communiqué ou saisi (sans réclamation adverse) - et résultat non communiqué ou non saisi 	Pénalité sportive : - 1 point Match perdu par forfait	Art.17 Art.20